



PORT DE PÊCHE DE LA ROCHELLE

Transmis à :

Le :

Acheter à la criée de La Rochelle

Comment vous inscrire ?

Vous souhaitez vous inscrire aux ventes aux enchères des produits de la mer réalisées au Port de pêche de La Rochelle et nous vous en remercions.

Pour nous permettre de vous délivrer l'agrément d'achat en criée, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le formulaire ci-après rempli ainsi qu'un courrier de demande d'agrément dont un modèle vous est proposé en page 4 du présent document.

Pour finaliser l'autorisation d'achat en criée, il vous faut vous rapprocher de l'Association Centre Atlantique des Acheteurs des Produits de la Pêche (ACAAPP), organisme de paiement en charge des flux financiers « criée » dont les coordonnées sont les suivantes :

Tél : 05 46 50 86 18 / 05 46 41 20 28

Mail : acaapp17@gmail.com

Une fois inscrit au réseau de premiers acheteurs de la criée de La Rochelle, vous pourrez vous connecter au site du Port de pêche de La Rochelle (www.larochellepeche.eu) à l'aide d'un identifiant qui vous sera transmis et du mot de passe que vous aurez choisi.

Comment acheter aux enchères à La Rochelle ?

La criée de La Rochelle propose deux modalités d'achat aux enchères :

Achat à distance : Directement depuis votre domicile, vous participez aux enchères au travers du réseau internet. Vous pouvez consulter et imprimer les catalogues de ventes des produits disponibles dès 4h30 sur le site d'achat du Port de pêche (www.larochellepeche.eu) depuis lequel vous pouvez également durant la vente, consulter vos achats, prix moyen, etc...

Pour vous permettre d'accéder à ce service, il vous faut prendre contact avec AGISOFT ENGINEERING au 02.32.90.93.17 afin qu'ils vous installent le logiciel de criée.

Achat sur place : Un amphithéâtre connecté vous permet de mener vos enchères directement depuis la criée. Selon votre fréquence d'achat vous disposerez d'un bouton vous étant attribué lors de votre venue ou d'un poste informatique.

N'hésitez pas à nous contacter au 05.46.00.39.10 si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce document.

Bien cordialement,

L'équipe du Port de pêche de La Rochelle

Nos coordonnées

Syndicat Mixte du Port de pêche de La Rochelle

Bâtiment administratif

17 045 La Rochelle cedex 1

Tél : 05.46.00.39.10

Fax : 05.46.00.39.11

Email : syndicat-mixte@larochelle-peche.port.fr

Conditions d'achats en criée de La Rochelle

I. Organisation des ventes aux enchères

Dans un souci de limiter au maximum le temps que passent les lots de produits de la mer en criée, le Syndicat Mixte du Port de pêche propose **une seule vente par jour dès 4h45 du matin** du lundi au vendredi. Les lots sont vendus par navire les uns après les autres selon un ordre établi et présenté ci-après. La vente démarre ainsi à 4h45 et se finit dès le dernier lot vendu.

Ordre des ventes établi en fonction des types de produits

4h45 : début des ventes

- **Langoustine et produits vivants**
- **Céphalopodes**
- **Pêche du jour** : comprend la production de navires de moins de 12 mètres de long pratiquant des marées de moins de 24h dans la zone des pertuis charentais.
- **Pêche hauturière** : comprend la production des « hauturiers Sud » ayant moins de 72h de mer (espèces côtières de très belle qualité) et la production des « bateaux du Nord » pratiquant des marées de 5 à 8 jours (espèces à coupe principalement).

Fin de vente après dernier lot vendu toutes cessions confondues

Vous trouverez ci-dessous la liste des « hauturiers Sud » qui pratiquent le conditionnement en caisses de bord avec des marées courtes, les bateaux côtiers étant quant à eux toujours de première qualité, sauf commentaires apportés par les agents de vente sur le catalogue.

Hauturiers SUD : Challenger, Omerta, Malorik, Malouanes

En ce qui concerne les bateaux du Nord, il vous est possible de trouver différents produits comme de l'églefin, merlan, merlu, cabillaud, lotte, lieu jaune, lieu noir, langoustine. Des opérations d'importation sont réalisées régulièrement afin de compléter la gamme des produits présentés aux enchères.

II. Coût d'achat en criée

Taxes criée

Les taxes liées à l'exploitation

Redevance d'équipement	1.5 %
Redevance d'exploitation	1.0 %
Redevance caisse	0.4 %

Le Tri et la manutention

Sur bateau trié par le personnel du port (Nord)	1.40 %
Sur bateau côtier et libre-service (Sud)	0.40 %

Autre participations

Participation entretien/ assainissement	1.5 %
---	-------

Soit un total de :

Sur bateau trié par le personnel du port	5.8 %
Sur bateau côtier et libre-service	4.80 %

A ces taxes s'ajouteront des taxes obligatoires reversées à des organismes tiers :

Taxe France Agrimer (taxe parafiscale)	0.15 %
Taxe proportionnelle ACAAPP	0.10 %

(+ Taxe forfaitaire semestrielle)

Et selon le choix de l'acheteur, taxe pour allongement du délai de paiement.

Prestation de ramassage et expédition

Le coût de la prestation de services de ramassage des lots lors **de l'achat à distance** est de :

- **7,52€ HT** par palette glacée filmée et déposée au transporteur que vous aurez retenu sur le site.
- Pour la manutention de vos bacs et la préparation : **20,31 € HT/heure**. Il faut compter 1/4h par palette.

Pour une meilleure gestion des bacs, nous les consignons tous les jours et les déconsignons dès leur retour, et nous vous demandons de nous faxer le détail de chaque retour.

Il vous est possible de joindre avant la vente au **06.08.03.94.60** un agent du port qui pourra vous donner quelques informations générales sur la qualité des différents bateaux.



Formulaire d'adhésion à la criée de La Rochelle Réseau premier acheteur

GERANT/PATRON

Nom :

Prénom :

Adresse de facturation :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

Email :

VOTRE ENTREPRISE ET SON ACTIVITE

Nom :

Votre secteur d'activité :

Mareyage Poissonnerie Grossiste GMS Restaurant Autres (préciser) : -----

Type de produits recherchés

Produits à coupe (églefin, cabillaud, merlu...) Produits pêche du jour Produits côtiers
 Coquillages Céphalopodes Autres, à préciser :

Souhaiteriez-vous participer à des opérations de préventes (commandes mini 500 kg sauf crustacés)

Oui Non

VOTRE ACCES AU SITE INTERNET D'APPORT DU PORT DE PECHE DE LA ROCHELLE

Lorsque vous êtes enregistrés en tant qu'acheteur au Port de pêche de La Rochelle vous bénéficiez d'un accès personnalisé (identifiant et mot de passe) au site d'apport du Port sur lequel vous pourrez consulter les informations liées à vos achats.

Mot de passe (choisir un code à 4 chiffres) : _ / _ / _ / _

L'ACHAT A DISTANCE

Vous choisissez d'acheter à distance et ne pouvez pas venir récupérer vos achats, indiquez-nous le nom du transport avec lequel vous souhaitez travailler : -----

Nom entreprise :

Nom gérant :

Adresse :

Syndicat Mixte du Port de pêche de La Rochelle

Bâtiment administratif

17 045 La Rochelle cedex 1

Monsieur le Directeur,

Je, soussigné _____, souhaiterais pouvoir disposer d'un agrément pour prendre part aux enchères menées sur les produits de la mer à la criée de La Rochelle.

Dans l'attente de votre accord, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à

Le

Signature